

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 18 octobre 2018  
Rapporteur :  
Madame Martine MORVAN**

**N° 8**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 23/10/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 23/10/2018  
(accusé de réception du 23/10/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Signature de marchés publics après consultation**

**Il s'agit d'autoriser la signature de deux marchés publics.**

\*\*\*

Lors de sa réunion du 27 septembre 2018, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

**Prestation de médecine professionnelle et préventive pour le suivi médical des agents**

Le présent marché public a pour objet les prestations de médecine professionnelle et préventive pour le suivi médical des agents de la ville de Quimper, Quimper Bretagne Occidentale, le CCAS de Quimper, le CIAS du Steir, le CIAS de QBO et le Symoresco.

Le contrat s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 avec les collectivités et établissements publics suivants :

- Ville de Quimper - Hôtel de ville et d'agglomération - CS 26004 - 29107 Quimper cedex
- Quimper Bretagne Occidentale (QBO) - Hôtel de ville et d'agglomération - CS 26004 - 29107 Quimper cedex :
- C.C.A.S de Quimper - 8 rue Verdelet - BP 61715 - 29107 Quimper cedex
- C.I.A.S. du Steir - 8 rue Verdelet - BP 61715 - 29107 Quimper cedex
- C.I.A.S de QBO - 8 rue Verdelet - BP 61715 - 29107 Quimper cedex
- SYMORESCO - Hôtel de ville et d'agglomération - CS 26004 - 29107 Quimper cedex

Le coordonnateur du groupement est la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale. Le coordonnateur du groupement est mandaté pour signer et notifier le marché au nom de l'ensemble des membres du groupement. En revanche, chaque membre du groupement sera en charge de l'exécution de la partie du marché qui le concerne.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant minimum et un montant maximum annuel avec un opérateur économique en application des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il a été passé en appel d'offres ouvert en application des articles 25 et 66 à 68 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Les montants des prestations sont les suivants pour la durée de l'accord cadre :

minimum HT	400 000,00 €
maximum HT	1 600 000,00 €

Ils se répartissent comme suit :

Entité	minimum en euros HT	maximum en euros HT
Ville de Quimper	200 000,00	800 000,00
Quimper Bretagne Occidentale	112 000,00	448 000,00
CCAS de Quimper	64 000,00	256 000,00
CIAS du Steir	8 000,00	32 000,00
CIAS de QBO	8 000,00	32 000,00
SYMORESCO	8 000,00	32 000,00

Le contrat sera conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2019.

L'attributaire est le suivant :

SANTE AU TRAVAIL EN CORNOUAILLE - 2 Rue Louison Bobet - ZAC de Kerdroniou - 29018 QUMPER Cedex sur la base d'un devis quantitatif estimatif de 163 660 HT.

### **Étude de stationnement / Pôle d'échange multimodal (PEM)**

L'objet du marché est la finalisation du volet de stationnement de l'étude d'impact du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Quimper.

La procédure de passation utilisée est la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles 25, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification jusqu'à validation des prestations. Le délai global de réalisation de l'étude est fixé à huit mois.

L'attributaire est le suivant :

ARTELIA VILLE & TRANSPORT - 200, rue des Mouettes Port de Plaisance du Moulin Blanc - Port de Plaisance du Moulin Blanc - 29200 BREST pour un montant forfaitaire de 43 840,50 € HT.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer les marchés.